



Hauts-de-France, le 08 juillet 2019

Les ministres du Transport et de la Transition écologique et solidaire veulent accélérer le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

La ministre chargée des Transports, Madame Elizabeth Borne, annonce le plan du Gouvernement pour l'accélération de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, sur l'aire de repos de Chartres-Bois-Paris de l'autoroute A11, équipée d'un chargeur rapide tri-standard DBT 50kW du réseau Corri-Door.

Nouvelles aides spécifiques pour les secteurs clefs

Ces nouvelles mesures ont pour but d'atteindre les objectifs fixés par Loi d'orientation des mobilités (ou loi LOM), de multiplier par 5 le nombre de points de recharge installés sur le territoire d'ici 2022.

L'essor du véhicule électrique passe par le développement du réseau d'infrastructures de recharge. Par une nouvelle série de mesures, le gouvernement cherche à multiplier les points de recharge pour permettre la conversion des automobilistes au véhicule électrique. Les deux priorités fixées par le gouvernement visent les copropriétés et les collectivités territoriales, deux secteurs jugés clefs pour le déploiement des IRVE.

Les trois mille premières copropriétés qui se lanceront dans l'équipement de leurs résidences bénéficieront d'une aide à hauteur de 50% couvrant l'acquisition des équipements, de l'infrastructure pour l'ensemble de la copropriété les travaux d'installation (y compris ceux de pré-équipement).

Également, les collectivités territoriales s'engageant à installer un point de charge à moins de 500 mètres du lieu de résidence ou de travail de tous les propriétaires véhicules électriques qui en feraient la demande, pourront bénéficier d'aides quant au financement de l'infrastructure, de son installation ainsi que le raccordement au réseau (cf. communiqué de presse du ministère de la Transition écologique et solidaire du 04 juillet 2019).



Alexandre Borgoltz, Directeur Commercial du Groupe DBT prévoit une accélération notable de l'activité:

« C'est un grand moment pour DBT. Il y a un alignement des planètes entre l'annonce des ministres et le lancement de notre toute nouvelle gamme de chargeurs de 3 à 150kW, qui bénéficient d'une technologie 100% propriétaire de DBT-CEV, et qui couvre tous les besoins du marché. La loi d'orientation des mobilités va permettre une accélération notable de notre activité Recharge pour Véhicules Électriques, principalement sur notre gamme destinée à l'espace public et aux collectivités, qui, en plus d'être notre activité historique sur les infrastructures de recharge, reste notre marché principal sur le territoire national. »



Elizabeth Borne
Ministre chargée des Transports,
lors de son arrivée sur l'aire de
Chartres-Bois-Paris



Charge rapide tri-standard DBT du réseau Corridor
Aire de repos Chartres-Bois-Paris

Calendrier financier

Nous profitons de ce communiqué pour rappeler au marché que DBT publiera son chiffre d'affaires annuel 2018/19 avec une semaine d'avance, soit le 25 juillet 2019, après la clôture de la bourse, au lieu du 31 juillet, comme initialement annoncé (cf. communiqué de presse du 05 juin 2019).



À PROPOS DE DBT

Fondé en 1990, DBT est un groupe industriel spécialisé dans la maîtrise de l'énergie de l'aménagement de l'espace urbain et de systèmes de recharge pour tous les véhicules électriques. A l'origine fournisseur de transformateurs de courant électrique, le groupe propose désormais 3 gammes d'activités :

La filiale DBT Ingénierie propose des solutions de contrôle d'accès et de distribution d'énergie, ainsi que des transformateurs de courant basse tension.

La filiale DBT-CEV, est un acteur reconnu depuis 25 ans des d'infrastructures de recharge innovantes pour les véhicules électriques. L'entreprise a créé une large gamme de bornes de recharge normale (3 à 8h), accélérée (1 à 3h), rapide (-30 minutes), et ultra-rapide (-20 minutes). En 2018, DBT-CEV a renouvelé 100% de sa gamme de coffrets 7kW, de bornes 7/22kW et de chargeurs rapides dernière génération de 50 à 150kW pour tous les véhicules du marché, et les chargeurs du futur 350kW à dispenser, et 150kW/900V pour les camions et bus électriques.

La filiale Educare by DBT, créée en 2016 est spécialisée dans la formation des IRVE et dans la formation de techniciens de maintenance agréés VE.

Implanté à Brebières dans les Hauts-de-France, le groupe DBT est coté sur Euronext Growth depuis décembre 2015.

Plus d'informations sur www.dbt.fr

code ISIN : FR0013066750 – code mnémonique : ALDBT

Contact Corporate:
Service Communication
communication@dbt.fr
Tél: 03 21 50 92 92